



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 43

Votants : 50

N° CC2023-07-21

OBJET :
ATTRIBUTION DU MARCHÉ
DE TRAVAUX POUR LES
TETES DE BASSIN VERSANT
DU PLAN D'EAU DE
SERVANT

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 20 septembre 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; René POUILLE ; Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Christophe SARRE ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Christian JEROME ;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; David SABY remplacé par Jean-Paul TOUVERON ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Michel BANCAREL ; Marc BEAUMONT ; Claude DUBOSCLARD ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 transférant la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre,

Vu la délibération n°CC2022-04-11 du Conseil communautaire du 7 juin 2022 approuvant la participation au Contrat Territorial Sioule-Andelot et le programme d'actions 2023/2028,

Vu la décision du Président n°2022-21 du 26 juillet 2023 décidant d'adopter le plan de financement prévisionnel pour les travaux de restauration des milieux aquatiques qui auront lieu à Servant et Neuf-Eglise,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence en procédure adaptée publié le 9 août 2023 sur la plateforme emarchespublics ayant pour objet: « Têtes de bassin versant ; Restauration et renaturation de la ripisylve ; Restauration de la structure des berges ; Mise en défens des cours d'eau ; Aménagement de points d'abreuvement » et le 12 août 2023 dans le journal La Montagne,

Considérant que les critères de sélection des offres sont basés sur :

- Valeur technique de l'offre (pondération 60 points),
- Prix des prestations (pondération 40 points) ;

Considérant qu'à l'issue de l'analyse des offres, **SAS Bee PAYSAGE** a proposé l'offre économiquement la plus avantageuse d'un montant de **69 501,96 € TTC**.

Propose au Conseil Communautaire :

- de valider la décision d'attribution du marché de travaux pour les têtes de bassin versant du plan d'eau de Servant à la société **SAS Bee PAYSAGE**,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document se rapportant à ce dossier,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions,

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 26 septembre 2023.

Le Président,


Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes